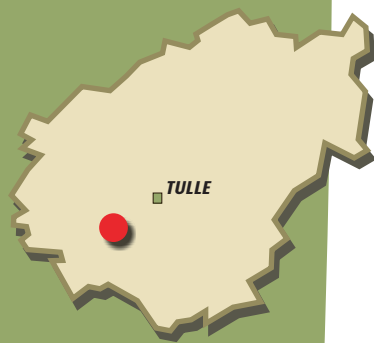




Commune: **AUBAZINES**

Sites classés par
Arrêté ministériel du:

- 18 février 1932 (canal des Moines, Rochers du Calvaire, Saut de la Bergère, la Rampe)
- 16 novembre 1932 (Rocher St-Etienne)
- 6 février et 14 août 1934 (Puy de Pauliac)

Sites inscrits par
Arrêté ministériel du:

- 3 janvier 1934 (Puy de Pauliac)
- 25 mai 1938 (Rochers en face du Coyroux)

Superficie:
Puy de Pauliac :
35,5 ha (s.cl.),
19 ha (s.ins)

Situation:
14 km à l'est de Brive



COMPOSANTES DU SITE

Adossé au Puy de Pauliac, le bourg d'Aubazine s'étend sur un replat ensoleillé au-dessus des gorges du Coyroux, affluent en rive droite de la Roanne, où le gneiss rosé agrémenté les cascades et les gours. Aux alentours, de magnifiques panoramas et d'importants vestiges mégalithiques laissent deviner la présence d'une occupation qui remonte aux temps celtiques.

C'est dans ce paysage encaissé et sauvage que l'ermite limousin Etienne de Vielzot (Bassignac-le-Haut) décide de s'établir pour défricher et aménager, à partir de 1142, un site lié à la construction de deux monastères cisterciens, distants de 700 m : Obazine pour les hommes et Coiroux pour les femmes.

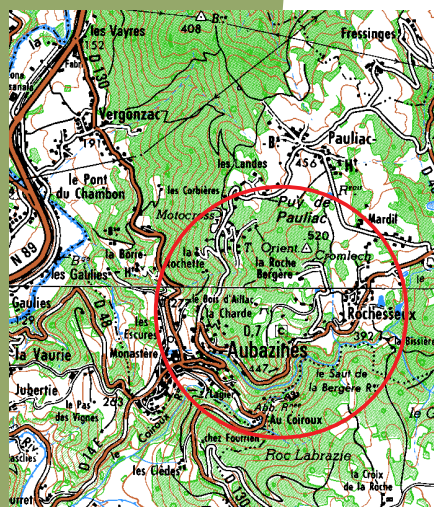
Les gorges du Coyroux

Depuis la prise d'eau du canal des Moines jusqu'au coude de Lagier, en aval, la rivière présente un parcours très pittoresque de cascades et de grands rochers. Les ruines du moulin de Lagier dominent le rebord d'un cirque rocheux où l'eau dérivée s'échappe d'une arcade voûtée et retombe en cascade dans le Coyroux. En contrebas du saut de la Bergère, on rencontre un ensemble de petites chutes d'une dizaine de mètres de dénivelé, ensuite la pente diminue brutalement et les versants s'abaissent.

Le canal des Moines et les rochers

Destiné à alimenter en eau le monastère d'Obazine, cet ouvrage d'art a été édifié sur 2 km par les moines cisterciens en parallèle au torrentueux Coyroux qu'il domine de 100 m. Il est maçonné sur tout le parcours, parfois taillé à même le rocher comme la **brèche dite de Saint-Etienne**, énorme bloc rocheux tranché en paroi lisse et verticale, détaché du massif par le pouvoir de Saint-Etienne. La suppression des obstacles qui paraissait insurmontable force l'admiration et a donné naissance à nombre de légendes surnaturelles. Le chemin étroit qui longe le canal constitue une promenade très agréable. Il suit avec art les courbes de la colline et dessert un réservoir dans l'enclos de l'abbatiale. Autrefois, la chute d'eau permettait d'activer le moulin à roues du monastère.

A proximité, le rocher dit du **Saut de la Bergère** très élevé surplombe le canal des Moines et les gorges du Coyroux, semblable à un donjon à demi éboulé enveloppé de solitude par le souvenir du geste de détresse de la bergère qui s'est jetée du haut du rocher pour échapper à ses poursuivants.





Rochers du Calvaire (*Site classé*)

Au dessus du rocher de Saint-Etienne, sur un puy élevé à 450 mètres d'altitude, se dressent une petite chapelle de pèlerinage, un calvaire et une statue de Saint-Etienne du début du siècle. Gigantesque entassement de blocs rocheux superposés de la base au sommet, ce point permet une vue circulaire à plus de 70 km.

Rochers face à l'abbaye du Coyroux (*Site inscrit*)

A 700 mètre du bourg, au-dessus de la route menant à Beynat, se dresse un aplomb rocheux aux arêtes découpées qui forme le digne pendant des ruines du prieuré du Coyroux. Le site retenu pour les moniales a été le fond humide d'un étroit vallon, dans les gorges rocheuses et escarpées. La rivière fut repoussée contre le versant gauche de la vallée pour construire l'esplanade d'un demi-ha nécessaire à l'édification du monastère. Un cloître se développait au Sud de l'église aujourd'hui ruinée et des fouilles archéologiques menées depuis de nombreuses années ont permis d'en retrouver les galeries et de comprendre l'organisation des lieux. Le classement du monument naturel était rendu nécessaire par la menace de l'exploitation d'une carrière à proximité, afin de préserver le cadre paysager du site du prieuré.



Puy de Pauliac

Situé à 3 km au Nord d'Aubazine, il culmine à 524 mètres. Les étendues très vastes que l'on domine sont indiquées sur la table d'orientation aménagée au sommet. Sur le flanc Nord, à environ 200 m du sommet, les restes d'un monument mégalithique dessinent un alignement de pierres dressées hautes d'environ 1 mètre, disposées en un cercle d'une trentaine de mètres de diamètre. Ce dispositif rare porte le nom de Cromlech.

Sur le flanc Sud Ouest, à 600 m du sommet, le dolmen de Rochesseux, en gneiss local, restauré en 1948, a conservé sa dalle de 2,20 mètres de long et ses piliers Nord et Sud. Sous le Puy de Pauliac, dans une ancienne châtaigneraie, s'élève une construction en pierre sèche tout à fait étrange bâtie sur le rocher, appelée maison de l'ermite, dépendance de Rochesseux ou peut-être dépendance du monastère.

Au centre, on remarque un gros rocher couché transversalement qui pourrait être un menhir.

Le classement du Puy s'est avéré nécessaire pour arrêter à l'époque l'avancement des exploitations de carrière.



Le bourg d'Aubazine, actuellement en dehors du périmètre de protection, constitue un des sites historiques les plus fréquentés de la région, connu avant tout pour son abbaye cistercienne du XII^{ème} siècle. Le replat topographique choisi pour implanter le monastère masculin offrait un site ouvert, abrité des vents par les collines du Nord. La place actuelle devant l'église correspond aux six travées de la nef détruite à la moitié du XVIII^{ème} siècle. Néanmoins, la qualité de son architecture romane, le cloître, le réfectoire et le jardin font d'Aubazine l'ensemble monastique médiéval le mieux conservé du Limousin. Le bourg a su préserver les traces de son passé telles que les ruelles pavées, remparts et porte de ville, qui mériteraient d'être mieux signalés.

ÉVOLUTION

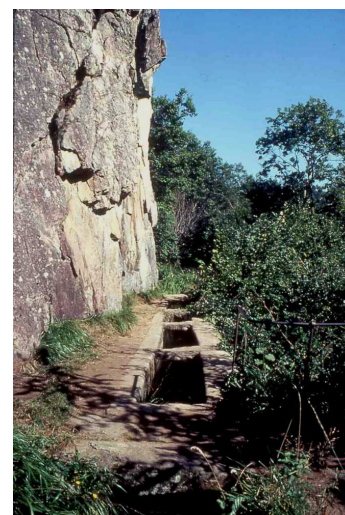
Le Puy de Pauliac, couvert de bruyères, est aujourd'hui boisé de taillis de châtaigniers, châtaigneraies anciennes et forêt résineuse. Les points de vue se referment. Une urbanisation de type lotissement se développe malencontreusement. Le canal des moines et ses rochers sont à nouveau accessibles au public après d'importants travaux de restauration et de soutènement.

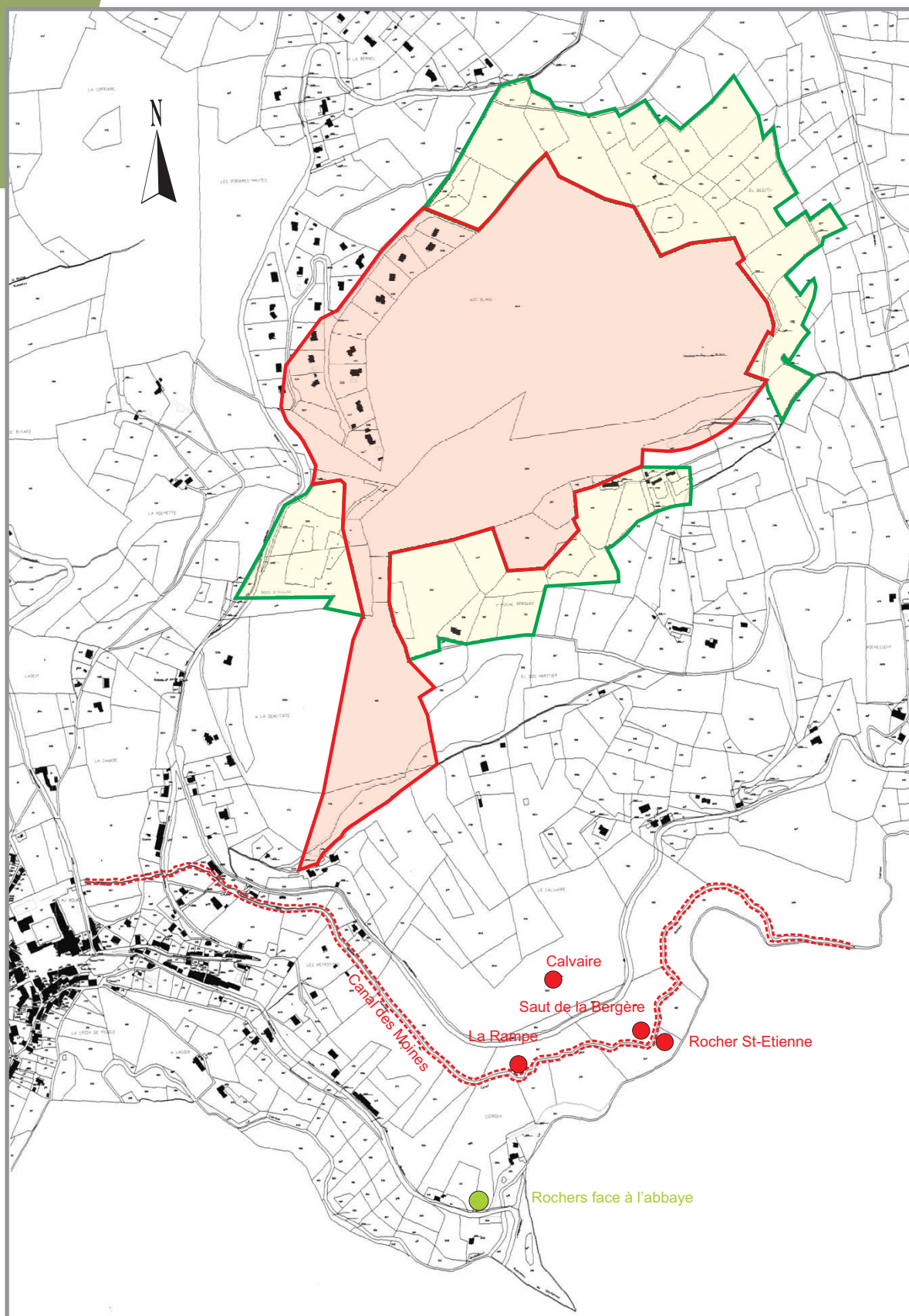
Le site du monastère du Coyroux est bien préservé, les fouilles archéologiques contribuent à le faire connaître.

Le point de vue du site du calvaire est menacé de disparition en raison de l'avancée du boisement et de la forêt résineuse.

ORIENTATIONS DE GESTION

De nombreux itinéraires pédestres permettent de découvrir l'ensemble du site. Pour une meilleure cohérence de la protection constituée de monuments naturels très ponctuels et dissociés, il est apparu nécessaire de proposer d'étendre le site à l'ensemble des gorges du Coiroux, ce qui permettrait de compléter les protections existantes et de conserver le patrimoine de ce site magnifique aux intérêts variés : intérêt géographique, archéologique, historique, artistique, architectural, légendaire, paysager et pittoresque. Edmond Michelet avait exprimé le souhait de cette protection entre le pont de Bordebrune et la prise d'eau du canal des Moines.





- Périmètre de sites classés
- Périmètre de sites inscrits

- Site classé ponctuel
- Site inscrit ponctuel

0 200m